

DÉPARTEMENT
DU NORD

ARRONDISSEMENT
DE DUNKERQUE

COMMUNE
DE MERVILLE

DATE DE CONVOCATION
23 Juin 2017

Nombre de Conseillers

En exercice 29

Présents 20

Votants 29

OBJET :

04.

**MUNICIPALISATION
CENTRE SOCIAL.
SIGNATURE DE
L'AVENANT N° 2 À LA
CONVENTION
TRIPARTITE
COMMUNE / CCAS /
ASSOCIATION SAC AU
DOS.**

**EXTRAIT DU PROCÈS VERBAL DES
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Envoyé en préfecture le 03/07/2017

Reçu en préfecture le 03/07/2017

Affiché le

ID : 059-215904004-20170628-03072017D04-LH-DE



L'an deux mil-dix-sept, le Trente JUIIN à quinze heures trente minutes,

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Joël DUYCK, Maire

Étaient présents : M. DUYCK Joël, Maire-Président – M. KUJAWA Philippe – Mme DELOMMEZ-DUBOIS Marie-Angèle – M. DIDELOT Bernard – Mme BEURAERT-CEUGNART Martine – M. MARCINKOWSKI Claude – Mme BOULENGER-HAVEZ Delphine – M. VERWAERDE Franckie Adjoints – Mme CARREZ-DEWERDT Marie-France – M. DEBAECKER Yves – M. BAUDRY José – M. MABRIEZ Philippe – M. LEMETTRE Jean-Louis – Mme COUSSEMAKER-DEBERDT Murielle – M. SERE Soarey Idriss – Mme PLE-BOULENGUER Sandra – Mme HAMELIN-DENANS Géraldine – M. HUE Jean-Luc – Mme DUMONT Catherine – Mme ADONEL Louise Conseillers Municipaux.

Formant la majorité des membres en exercice.

EXCUSES : Mme CARON Sophie – Mme BORDEAU-MURA Charlotte – Mme BILLIAU-BODELLE Marie-Françoise – Mme BOUVET Margaret – Mme ROUSSELLE-POTTIEZ Corine – M. MILLE Cédric – M. PARENT Jacques – M. LORIDAN Bernard – Mme DI PENTA Anna **donnant délégations respectives** à M. BAUDRY José – Mme DELOMMEZ-DUBOIS Marie-Angèle – Mme CARREZ-DEWERDT Marie-France – M. DUYCK Joël – Mme COUSSEMAKER-DEBERDT Murielle – M. DIDELOT Bernard – M. HUE Jean-Luc – Mme HAMELIN-DENANS Géraldine – Mme ADONEL Louise.

M. KUJAWA Philippe a été élu Secrétaire de séance.

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que la gestion du centre social est confiée depuis le 1^{er} janvier 2017 au CCAS. Auparavant ce dernier était géré par l'association Sac au Dos.

Aussi, afin de permettre à l'association de terminer son exercice comptable et effectuer les démarches administratives liées à l'activité 2016, le conseil municipal a, par délibération du 15 décembre 2016 autorisé la signature par le Maire d'un avenant à la convention de municipalisation du centre social et ce jusqu'au 30 juin 2017.

Sur proposition du Maire, le conseil municipal décide à l'unanimité, le prolongement de cet accord, par le biais de la signature d'un second avenant à la convention par Monsieur le Maire et ce jusqu'au 31 octobre 2017, dont un exemplaire a été annexé à la présente délibération.

Fait et délibéré en séance à MERVILLE, les jours, mois et an susdits.

Ont signé les membres présents.

POUR EXTRAIT CONFORME

Le Maire

Joël DUYCK



Le Maire :

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité,
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de LILLE dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.